

**MAIRIE DE BRENS**

➤ **Séance du 20 décembre 2018**

**COMPTE-RENDU**  
**de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit, le vingt décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Brens, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Michel TERRAL, Maire.

**Présents :**

M. TERRAL, Maire.

MM. SALVADOR, TERRASSIÉ, DAL MOLIN Adjoints

Mmes BODHUIN, FALCO, MANDIRAC, AUSSENAC,

MM. MOSTARDI, BOUCHER, BONNEMAIN, BESNARD, BOUSQUET, RABEAU, BONNEFOI,  
Conseillers Municipaux

**Excusées :**

Mme RANJEVA qui a donné procuration à M. BONNEMAIN

Mme BLANC qui a donné procuration à M. TERRAL

Mme ITRAC qui a donné procuration à M. SALVADOR

Mme METGE

**Date de la Convocation** : 12 décembre 2018

**Secrétaire de séance** : M. MOSTARDI Daniel

M. le Maire ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été adressé à chaque élu, à l'approbation de l'Assemblée. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire énonce les questions diverses :

- demande du Pizzaiolo
- information population INSEE

**I – MATÉRIEL DE VOIRIE : TRACTEUR ÉPAREUSE - NACELLE**

**Délibération 104/2018**

**A – ACQUISITION TRACTEUR LAMBORGHINI MODÈLE PRÉMIUM 1300**

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que suite à l'immobilisation du tracteur épareuse, de la Collectivité en août 2018 en raison d'une panne très lourde (moteur hors service), un tracteur d'une puissance supérieure (125 cv) a été mis à disposition de la Commune dans le cadre d'un contrat de location par l'entreprise CAUQUIL pour terminer les travaux d'entretien des bas-côtés de la voirie et des fossés communaux.

Il fait part à l'assemblée de la proposition des établissements CAUQUIL de vendre à la Commune le tracteur mis à disposition aux conditions suivantes :

- prix de vente du tracteur : 23 000 € HT (soit 27 600 € TTC)

- caractéristiques techniques : modèle lamborghini Premium 1300 (année 2001) – 5927 h au compteur avant le prêt – inverseur mécanique – tripleur – 4 distributeurs – pneumatiques avec 5% d'usure, embrayage avec émetteur et récepteur neufs.

- prix de reprise du tracteur hors service : 6 000 €

- conditions particulières de l'offre : garantie de 3 mois, remise gracieuse des frais de location estimés à 5 000 €, vidanges, démontage de la reprise, rétroviseurs, électricité, fixation du pot d'échappement.

## MAIRIE DE BRENS

### ➤ Séance du 20 décembre 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve l'opération d'achat et de reprise des tracteurs,**
- **décide de solliciter une garantie de 6 mois** à compter de la mise en service du tracteur en mai 2019,
- **dit que l'opération sera inscrite au budget communal 2019.**

## B - NACELLE

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le camion nacelle a été acheté avec les communes de Cadalen et Lagrave afin de mutualiser son utilisation (élagage, pose des décorations, illuminations, banderoles...)

L'acquisition de ce matériel a été effectuée en 2006 au prix de 31 096 € TTC.

L'utilisation annuelle moyenne par la Commune de Brens est de 50 heures. L'organisme chargé de sa vérification semestrielle, DEKRA, a relevé des points sur le plan sécuritaire, générant des coûts importants pour la mise en conformité.

Ainsi, 3 questions se posent :

- Réparation
- Achat d'un matériel neuf ou d'occasion
- Location ponctuelle

Une rencontre avec les Communes de Cadalen est prévue le 21 décembre 2018 pour débattre sur les différentes options.

Le compte-rendu de cette réunion sera diffusé à la prochaine séance du Conseil Municipal.

## II – PERSONNEL COMMUNAL TECHNIQUE

### Délibération 105/2018

M. le Maire rappelle à l'Assemblée les difficultés de gestion du personnel en 2018 pour assurer le fonctionnement des services techniques tant pour les travaux de voirie que pour l'entretien des bâtiments : démission, congé maladie, recrutement de contractuels remplaçants.

Il précise que :

- l'agent contractuel recruté pour remplacer l'agent technique indisponible, pour l'entretien des bâtiments est titulaire d'un CACES pour la conduite du tracteur épareuse,
- son essai a été concluant
- Pôle Emploi propose une possibilité de financement partiel du permis de conduire C (poids lourd) dans le cadre d'une convention de préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) sous réserve d'une embauche à durée indéterminée à l'issue de la formation.

M. le Maire rappelle à l'assemblée, la vacance d'un poste d'adjoint technique au tableau des effectifs suite à la démission d'un agent en août 2018 et propose de recruter l'agent contractuel sur cet emploi à l'issue de sa formation permis poids lourd.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **prend acte de l'exposé de M. le Maire,**
- **décide de conclure une convention (POEI) avec pôle emploi pour une formation permis poids lourd,**
- **approuve le recrutement de l'agent contractuel sur l'emploi d'adjoint technique statutaire vacant à l'issue de la formation.**

## **MAIRIE DE BRENS**

➤ **Séance du 20 décembre 2018**

### **III – DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 – BUDGET PRINCIPAL**

#### **Délibération 106/2018**

Vu la notification d'une subvention Départementale pour la liaison douce RD 13 et la nécessité d'abonder certains postes budgétaires (informatique, éclairage public, attribution de compensation voirie), M. le Maire invite l'assemblée à procéder aux inscriptions de crédits :

#### **Section investissement :**

##### **Recettes**

- Opération n° 425 – Liaison douce RD 13  
C/1323 (13) subvention Départementement + 11 000 €
- Emprunt (à réaliser)  
C/1641 (16) Emprunts en euros - 8 817 €

##### **Dépenses**

- Opération n° 422 – Eclairage public durable  
C/ 2041582 (20) – Subventions d'équipement versées (au SDET) + 1 000 €
- Opération n° 345 – Informatique Mairie  
C/2183 (21) – Matériel de bureau et informatique + 1 000 €
- Attribution compensation investissement voirie  
C/2041512 (20) Subvention d'équipement versées (GFP de rattachement) + 183 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'inscription des crédits susvisés.

### **IV- CONVENTION DE SERVITUDES DE PASSAGE AU PROFIT D'ENEDIS SUR LES PARCELLES COMMUNALES ZA N° 108 –ST-EUGENE – ZA N°54 PLAINE DE ST-EUGENE, ZA N° 55 ROUTE DES STADES**

#### **Délibération 107/2018**

M. le Maire fait part à l'Assemblée du projet ENEDIS d'établir à demeure une canalisation souterraine sur une bande de 3 m de large ainsi que ses accessoires sur les parcelles ZA numéros 108, 54 et 55, avec pose d'un câble réseau BT et pose d'un coffret de coupure ENEDIS et d'une armoire de comptage pour la production électrique des ombrières photovoltaïques prévues sur le parking du complexe sportif.

Il présente à l'Assemblée les 2 conventions de servitudes proposées par ENEDIS pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve les termes des 2 conventions de servitudes de passage au profit d'ENEDIS sur les parcelles communales ZA numéros 108, 54 et 55 annexées à la présente,**
- **autorise M. le Maire à procéder à leur signature.**

### **V – MARCHÉ RACCORDEMENTS ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le Marché à bons de commande pour le raccordement unitaire au réseau communal des eaux usées conclu avec l'entreprise SGTP LACLAU est expiré depuis le 31/10/2018.

## **MAIRIE DE BRENS**

### **➤ Séance du 20 décembre 2018**

Afin de permettre de régler les demandes de branchements des particuliers en cours, suivant devis établi à partir du bordereau de prix de ce marché, M. le Maire a décidé de conclure un avenant pour prolonger sa durée jusqu'au 30/04/2019 et d'engager une procédure de consultation pour conclure un nouveau marché à compter du 01/05/2019.

## **VI – PROJETS D'INVESTISSEMENT 2019**

### **• Assainissement St-Fons**

Après avoir remis un exemplaire du compte-rendu de la réunion du 13 décembre, ayant pour objet la présentation du projet de station d'épuration par le Maître d'œuvre aux élus et aux différents partenaires : Agence de l'eau, Département, SATESE, DDT ; un exemplaire est remis aux élus M. le Maire rappelle la teneur des échanges entre les différents partenaires et leur adhésion au projet d'une station avec filtre à roseaux sur le site.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur la validation de ce projet et propose de solliciter une subvention de 50 % auprès de l'Agence de l'eau et une subvention de 15 % auprès du Département (sur une dépense plafonnée à 180 000 € HT).

Un débat s'engage entre les élus.

Mme BODHUIN relève le risque de nuisances d'une station avec filtre à roseaux sur ce site habité.

M. BONNEMAIN propose de visiter plusieurs stations de ce type en zone urbaine avant de prendre position.

M. le Maire propose de surseoir à toute décision et de demander à M. LARIOS (SATESE) la liste de stations avec filtre à roseaux en zone habitée afin d'organiser des visites.

### **• Projet de contrat territorial**

M. le Maire présente le contenu du projet territorial Occitanie :

La Région et le Département ont décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018/2021. Cette validation de projet territorial Occitanie a été validée lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2018. Il concerne 11 collectivités qualifiées de bourgs centres dont la Collectivité de BRENS sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Cette nouvelle politique vise à accompagner les bourgs centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un projet global de valorisation et de développement. Une première réunion de travail aura lieu le vendredi 25 Janvier 2019 à 10h 30 au siège de la communauté d'Agglomération avec la participation du CAUE.

Fiches mesures présentant les objectifs stratégiques et spécifiques :

- **Fiche mesure 1** – Qualifier et adapter les services aux habitants et garantir leur accessibilité (Aménagement locaux de la Mairie).

- **Fiche mesure 2** – Renforcer l'offre culturelle, sportive et de loisirs, facteurs de cohésion intergénérationnelle et de citoyenneté (développer la pratique sportive agrandissement complexe Christian De Chanterac).

**Fiche mesure 4** – Renforcer la centralité des bourgs en mettant en synergie les différentes politiques publiques – Dispositif bourgs centres. (Aménagement urbain).

- **Fiche mesure 5**- Accompagner la revitalisation des centres bourgs et cœurs de village (Embellissement, rénovation énergétique RENOVAM).

## **MAIRIE DE BRENS**

### **➤ Séance du 20 décembre 2018**

- **Fiche mesure opérationnelle 6** – Favoriser une dynamique économique durable autour de nos atouts et de nos ressources et par l'innovation. (Activité économique Zone Aménagement Concerté, Village Etape).

- **Fiche mesure 8** – Construire une dynamique axée sur la culture et le patrimoine génératrice de valeur ajoutée. (Restauration patrimoine remarquable - Tour de Brens).

- **Sécurisation du village**

A maintes reprises, a été évoquée la mise en sécurité du village de BRENS sur les principaux axes RD13, RD4, RD964. Ce projet doit être construit en collaboration avec les services du Département. Une réunion de la commission travaux, avec un représentant du Département a été organisée le 18 décembre. Une réflexion a été engagée, une nouvelle réunion doit avoir lieu avant le 15 janvier 2019 pour élaborer un dossier. Ce dossier devra permettre de solliciter des aides prévues dans le cadre de la DETR (Financement à hauteur de 50%) et de la répartition du produit des amendes de police. Ce dossier pourrait être subventionné à hauteur de 60 à 70 % (à déposer avant le 31 janvier 2019).

- **Réaménagement place du village**

Un dossier a déjà été élaboré et pris en considération au niveau du contrat territorial Région Département. Une subvention Départementale a été notifiée pour un montant de 15 921.50 €.

- **Organisation parking du cimetière, ADMR, Maisons partagées**

Au premier semestre 2019, le projet de réalisation de 12 hébergements au sein des maisons partagées sera réalisé, la collectivité devra donc mettre en place un aménagement d'accès depuis la RD 4, une réhabilitation du parking face au cimetière et l'aménagement d'un parking à l'arrière du cimetière face aux maisons partagées.

- **Rue du tailleur**

La partie comprise entre les deux portions qui ont déjà fait l'objet d'un confortement, présente un glissement de terrain. Une demande de prise en compte auprès de l'assurance, au titre de catastrophes naturelles a été effectuée. Cet aléa ne peut être pris en compte car il ne s'agit pas d'un bâtiment assuré.

Une consultation pour l'élaboration d'une étude géotechnique est en cours. Ensuite, une consultation de maîtrise d'œuvre sera engagée à partir du rapport de l'étude géotechnique.

- **Emplacements réservés**

- Site élémentaire : projet de vente d'une parcelle. Le Conseil Municipal devra se prononcer prochainement sur l'exercice du droit de préemption urbain.
- Complexe sportif : extension du stade Christian De Chanterac.

## **VII - DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER :**

M. le Maire rend compte à l'assemblée des déclarations d'intention d'aliéner pour lesquelles, il a renoncé au droit de préemption :

- Immeuble bâti – Section C n° 180 (partie) et 893 (partie) Superficie totale 4 590 m<sup>2</sup> - Superficie cédée : non indiquée  
Le village  
Prix : 95 000 €
- Immeuble bâti - Section C n°173 et 174 – 846 m<sup>2</sup>

**MAIRIE DE BRENS**

➤ **Séance du 20 décembre 2018**

Le village

Prix : 220 000 €

**VIII - QUESTIONS DIVERSES**

• **Demande de réduction tarifaire - Droit de place -**

M. le Maire fait part de la demande de baisse tarifaire du droit de place de M. CUVELIER, pizzaiolo qui souhaiterait réduire son activité commerciale sur Brens à 1 fois/semaine (au lieu de 2).

M. le Maire rappelle que le tarif de 30 €/mois est forfaitaire.

Le Conseil Municipal décide le maintien du tarif en l'état.

• **Actualisation annuelle de la population (INSEE)**

La population totale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 notifiée par l'INSEE sera de 2369 habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le Maire

**MAIRIE DE BRENS**

➤ **Séance du 20 décembre 2018**

<b>NOMS et PRENOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>	<b>NOMS et PRENOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
TERRAL Michel		TERRASSIE Jean-Claude	
DAL MOLIN Jean-Charles		SALVADOR Jean-Marc	
MANDIRAC Françoise		AUSSENAC Jacqueline	
FALCO Nicole		BODHUIN Maryline	
MOSTARDI Daniel		BOUCHER Patrick	
BONNEMAIN Jean-Michel		BESNARD Marc	
BOUSQUET Thierry		BONNEFOI Yvon	
RABEAU Jean-Louis			